



ARC - EN - CIEL

Organisation d'appui et d'animation au développement

BP: 13231 Yaoundé - Cameroun

Tel: (237). 731.55.40 / (237).982.39.47

E – mail: arcenciel.as@iccnnet.cm

Siège social: Carrefour Anguissa Yaoundé

Rapport d'activités annuel 2003

Sigles et abréviations

AER : Agence d'Electrification Rurale
APCM : Assemblée Permanente des chambres de Métiers Françaises
BASC Caritas : Bureau des Activités Socio Caritatives Caritas
CCIMA : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat
CIEDEL : Centre International d'Etudes pour le Développement Local/Université catholique de Lyon (France)
CRADAT : Centre Régional Africain d'Administration du Travail
DPSP : Délégation Provinciale de la Santé Publique
RAFOD : Réseau d'Appui aux Formations pour le Développement
CFOP : Centre de Formation Professionnelle
CODEV-Buguey : Coopération Développement
COSA : Comité de santé
COSADI : Comité de santé du District
IEC : Information, Education, Communication
GIC : Groupe d'Initiative Commune
GIE : Groupement d'intérêt Economique
ESF : Electriciens Sans Frontières/Pays de l'Ain (France)
FEMORCE : Fédération des Organisations du Monde Rural du Centre
FNE : Fonds National de l'Emploi
FSD : Fonds Social de Développement
GRET : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique
MINSANTE : Ministère de la Santé Publique
MINDIC : Ministère du Développement Industriel et Commercial
MINMEE : Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Energie
MINAS : Ministère des Affaires Sociales
OJAC : Organisation des Jeunes Afrique Centrale
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PPE : Projet Pilote d'Appui aux Petites Entreprises composante 3
RIMA : Rencontre Internationale sur les Multimédia d'Apprentissage
RNHC : Réseau National des Habitants du Cameroun
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle/Ambassade de France
TPE : Très Petite Entreprise
UE : Union Européenne
URAD : Unité de Recherche et d'Appui au Développement

Sommaire

Fiche signalétique de présentation de l'ONG Arc – En – Ciel

Créée en juillet 1999 par un groupe de cadres techniques, agents de développement et autres professionnels conformément à la loi N° 90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association au Cameroun, Arc – En – Ciel a été reconnue comme association par les autorités Camerounaises le 29 février 2000 sous récépissé de déclaration N° 00043/RDA/JO6/BAPP. Le 27 août 2004, conformément à la Loi N° 99/014 du 22 décembre 1999 régissant les Organisations Non Gouvernementale (ONG) au Cameroun, Arc – En – Ciel obtient l'agrément du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au titre d'ONG.

Arc – En – Ciel est une organisation non gouvernementale d'appui et d'animation au développement spécialisée dans le développement social urbain et rural. Il entend ainsi soutenir l'effort des organisations de base et des collectivités locales qui œuvrent dans l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations des milieux défavorisés. En tant qu'opérateur et agent d'interface, Arc – En – Ciel conduit des actions dans une optique participative en vue de l'implication de tous les acteurs concernés. Par cette approche, il favorise un transfert effectif de savoir-faire et une meilleure appropriation des réalisations. Arc – En – Ciel est une organisation reconnue comme partenaire social par :

- le Ministère de la Ville (lettre N°0070/L/MINVIL/D DU/SDIS/SGI du 22 août 2001)
- le Ministère des Relations Extérieures (lettre N°1 774/DIPL/3/SDCNG/ONG du 04 octobre 2001).

Depuis janvier 2002, Arc – En – Ciel jouit du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (comité ad hoc du financement du développement).

Les objectifs que s'est assignée d'Arc – En – Ciel sont :

- Renforcer les capacités d'intervention des communes en suscitant une dynamique de développement qui implique tous les acteurs ;
- Mobiliser en permanence les savoir-faire pour les mettre à la disposition des acteurs locaux, en vue de l'essor socio-économique de leurs milieux.
- Contribuer à la promotion socio-économique des populations des milieux défavorisés ;
- Renforcer la capacité des acteurs de développement local ;
- Promouvoir les organisations de base, à mieux se structurer, à élaborer, à exécuter, à suivre, à évaluer et à gérer leurs micro-projets de développement ;
- Appuyer les initiatives socio-économiques de la lutte contre le chômage et la pauvreté ;
- Promouvoir au sein des communautés de bases, la formation et l'éducation au développement durable à la santé communauté aux droits de l'homme.

Domaines d'intervention d'Arc – En – Ciel :

Les activités d'Arc – En – Ciel couvrent sept domaines d'intervention et sont regroupés dans trois grands programmes :

- Documentation et information des acteurs de développement ;

- Management des projets de développement ;
- Formation et éducation au développement, à la santé et aux droits humains ;
- Etudes sur la problématique de développement local ;
- Structuration et accompagnement des organisations de base ;
- Appui à la décentralisation et au développement municipal ;
- Consolidation d'activités économiques.

Ses missions :

Les actions d'Arc – En – Ciel sont ciblées sur le développement urbain et rural et sont centrées sur le développement local. Arc – En – Ciel apporte son appui à divers acteurs de développement (organisations citoyennes de base formelles ou non, aux collectivités locales, micro - entrepreneurs, etc.)

Organisation et moyens d'action :

Arc – En – Ciel est dotée d'une Assemblée générale qui définit sa politique générale, d'un Bureau Exécutif et d'une Equipe Exécutive. Pour mettre en œuvre ses actions (programmes et projets), Arc – En – Ciel organise une Equipe Exécutive qui est son unité opérationnelle.

- **L'Assemblée Générale** : c'est l'organe suprême. Elle définit la politique générale de l'association et veille à son application par le Bureau Exécutif. Arc – En – Ciel compte au total 30 membres dont 02 membres d'honneur et 28 membres adhérents.
- **Le Bureau Exécutif** : c'est l'organe administratif de l'ONG. Il est composé d'un Président, d'un Secrétaire Général, d'un Trésorier et d'un Commissaire aux comptes. Le Bureau Exécutif est chargé de l'application des décisions issues de l'Assemblée Générale.
- **L'Equipe Exécutive** est l'unité opérationnelle de l'ONG. Elle est pluridisciplinaire et est chargée de la mise en œuvre des programmes et projets. C'est à la fois une équipe de 06 permanents, des collaborateurs extérieurs et un réseau de relations de travail. Tous ces permanents sont des animateurs de terrain confirmés.

L'Equipe Exécutive d'Arc – En – Ciel, c'est à la fois 09 permanents (dont 04 personnes au siège à Yaoundé et 05 personnes à l'Antenne d'Abong-Mbang), des collaborateurs extérieurs et un réseau de relations de travail.

Activités et services offerts par Arc – En – Ciel

Les principales prestations de services offertes par Arc – En – Ciel sont :

⇒ Management des projets de développement :

Arc – En – Ciel intervient comme opérateur dans la mise en œuvre des actions de développement depuis l'identification jusqu'à l'évaluation :

- Identification, conception, conduite et évaluation des actions de développement ;
- Animation sociale dans les quartiers et villages ;
- Suivi participatif d'impact.

En vue de la promotion d'un développement durable, Arc – En – Ciel intègre et tient compte de la composante environnement dans ses interventions. Pour cela, il éduque, informe et forme à la préservation et à la gestion des ressources naturelles.

⇒ Formation des acteurs de développement :

Le public visé est constitué d'agents de développement, des cadres techniques, animateurs des groupes de bases, des micro-entrepreneurs, les agents communaux et des leaders associatifs. Les formations dispensées se veulent pratiques et visent le renforcement des capacités de ces acteurs et sont adaptées à la demande. Pour cela :

- Arc – En – Ciel analyse des besoins de formation, conçoit des modules adaptés à la demande, organise et assure le suivi de ses formations,
- Accueille des stagiaires (étudiants, élèves), participant ainsi à la formation de la jeunesse Camerounaise. La capacité d'Arc – En – Ciel à accueillir des stagiaires et à les faire travailler dans le domaine de l'animation est une preuve de son dynamisme croissant.

⇒ Etude :

Arc- En- Ciel réalise :

- Des analyses socio-économiques du milieu afin d'adapter les actions envisagées aux réalités locales observées ;
- Des études de faisabilité des microprojets de développement et des projets économiques.

⇒ Décentralisation et développement municipal.

En tant qu'opérateur et agent d'interface, Arc – En – Ciel apporte un appui technique aux communes en vue d'accroître leur capacité de maîtrise d'ouvrage par :

- Elaboration de plan communal de développement ;
- Formation du personnel communal ;
- Animation et mise en œuvre des projets ;
- Mise en relation et l'accompagnement des processus de coopération décentralisée.

⇒ Renforcement des organisations de base

Pour promouvoir l'organisation des acteurs locaux et la gestion des microprojets de développement, Arc – En – Ciel apporte un appui - conseil et un appui institutionnel aux organisations de base en vue de leur autonomisation. Par son approche participative, les acteurs locaux peuvent trouver des solutions appropriées à leurs questions par :

- La création, la structuration et l'accompagnement des groupes de base ;
- La formation des leaders de groupes ;
- L'appui institutionnel aux dynamiques locales de développement.

⇒ Consolidation d'activités économiques :

Convaincu que le développement social et le développement économique sont indissociables, Arc – En – Ciel apporte son appui aux micro - initiatives économiques générateurs d'emplois et de revenus. Pour cela, il apporte un appui technique multiforme aux petits entrepreneurs à travers des services non financiers :

- La formation en gestion des petites entreprises ;
- Le suivi accompagnement ;
- La mise en relation ;
- Les études de faisabilité des projets ;
- La recherche d'informations techniques ;
- Le diagnostic et restructuration d'entreprises.

Cette année à Arc – En – Ciel...

Pour une organisation d'appui au développement, le secret de la réussite réside d'une part dans la confiance inspirée aux partenaires et d'autre part dans l'adaptation de ses programmes aux attentes des populations bénéficiaires de ses interventions.

Du 20 au 31 janvier 2003

Session de formation en gestion des promoteurs des TPE, des PME et PMI en partenariat avec la CCIMA de Yaoundé et le SCAC.

30 janvier 2003

Participation au conseil municipal de Mengueme. Par une délibération du conseil municipal autorisant le Maire de Mengueme à un accord de partenariat, Arc – En – Ciel est reconnu comme partenaire technique

24 avril 2003

Signature à Nkolafamba d'une convention de financement du projet d'hydraulique villageoise avec le SCAC et la mairie de Nkolafamba.

03 mai 2003

Lancement des travaux de construction de cinq puits à Nkolafamba.

04 juin 2003

Visite des sites des puits avec Mr Stéphane ABRIC du SCAC.

24 juin 2003

Réunion de restitution de la mission d'évaluation et du suivi des promoteurs formés à la CCIMA.

25 juin 2003

Participation comme membre au Comité d'Octroi du projet PPE (SCAC/CCIMA).

28 juin 2003

Animation, par Arc – En – Ciel, d'une réunion du groupe de travail « décentralisation et développement local » dans le cadre du RNHC.

18 juillet 2003

Signature à Yaoundé d'une convention de financement du projet d'éducation sanitaire auprès des associations des femmes et des jeunes de la commune rurale d'Abong-Mbang avec la Cellule Santé de l'UE.

Du 30 au 31 août 2003

Animation de la réunion du réseau des associations féminines d'Abong-Mbang.

Du 03 au 06 août 2003

Accueil, à d'Abong-Mbang, d'une mission de la coordination des projets FSD du SCAC en vue de l'identification du projet d'assainissement de la ville d'Abong-Mbang. Visite de suivi d'avancement des travaux de construction des puits à Nkolafamba par Mr Luc Ponchon et Mlle Cécile Sicard de la de la coordination des projets FSD.

Du 08 au 19 septembre 2003

Participation du Coordinateur d'Arc – En – Ciel au module de formation international sur « les plans locaux de développement, plans communaux de développement » au CIEDEL/Université catholique de Lyon.

Du 28 au 29 octobre 2003

Participation de deux cadres de l'ONG Arc – En – Ciel à l'atelier international sur les indicateurs d'évaluation des services non financiers aux PME organisé à Yaoundé par le RAMPE. Arc – En – Ciel adhère au RAMPE comme membre.

Du 08 au 15 novembre 2003

Participation aux rencontres Stanoises pour la coopération et le co développement : signature à Stains en France de la charte multilatérale de coopération décentralisée entre la ville de Stains, la mairie de Mengueme, la mairie de Figuig (Maroc), la ville de Saalfeld (Allemagne), la commune de Luco Dei Marsi (Italie), le Camp des réfugiés d'Al Amari (Palestine) et l'Association Santé pour Sidi El Houari (Algérie).

20 décembre 2003

Organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Arc – En – Ciel tenant lieu de l'Assemblée Générale constitutive de l'ONG Arc – En – Ciel conformément à la Loi N°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les ONG au Cameroun : adoption du statut d'ONG et du plan d'action triennal 2004 – 2006.

... et les trois premières années

Relevé des dates marquantes des trois premières années d'Arc – En – Ciel. Un voyage dans les couloirs d'une organisation qui se construit et qui grandit à pas de géant.

20 juillet 1999

Création de l'association Arc – En – Ciel.

Du 10 avril 2000 au 07 juillet 2000

Participation d'un membre d' d'Arc – En – Ciel à un cours international de formation en « planification, en gestion et en évaluation participatives des actions de développement durables » à l'Université d'Anvers (Belgique).

18 et 19 août 2000

Organisation, à Yaoundé, d'un séminaire de formation de trente (30) acteurs de développement local venus sur les modules « stratégies des acteurs de développement local » et « entrepreneuriat et promotion des ONG et mouvements associatifs. »

Du 08 et 09 décembre 2000

Une Assemblée Générale ordinaire.

Du 11 au 12 avril 2001

Formation à Yaoundé de 21 animateurs aux techniques d'enquêtes sociales.

22 août 2001

Arc – En – Ciel est reconnu par le Ministère de la ville comme partenaire social.

04 octobre 2001

Arc – En – Ciel est reconnu par le Ministère des relations extérieures comme partenaire social et est inscrit à son registre d'ONG et associations.

Octobre – novembre 2001

En collaboration avec la Fédération Artisans du Monde (France), évaluation de l'impact sur les producteurs du Sud de l'action « commerce équitable » mise en œuvre par Artisans du Monde depuis 25 ans, étude réalisée à Bamenda et environs dans la province du Nord-Ouest.

Du 1^{er} avril au 23 juillet 2001

En collaboration avec le GRET, étude sur l'occupation illégale des sols à Yaoundé commanditée par la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Janvier 2002 -

Formation et suivi conseil en gestion de 80 micro entrepreneurs ruraux membres des GIC de la FEMORCE. La FEMORCE encadre près de 120 GIC d'agriculteurs, éleveurs et pisciculteurs de la Province du Centre.

31 janvier 2002

Le comité ad hoc du financement du développement du Conseil Economique et Social des Nations Unies octroie à Arc – En – Ciel le statut consultatif.

Février 2002

Arc – En – Ciel assure le Secrétariat permanent du Comité d'organisation des Journées Sous - Régionales de la Paix en Afrique Centrale et a co-organisé une semaine de la paix en collaboration avec l'OJAC, l'UNESCO, le Ministère de la Jeunesse et des sports, le Ministère de la communication et le Ministère des affaires sociales.

Du 18 au 22 mars 2002

Le Coordinateur d'Arc – En – Ciel a été retenu après l'appel à proposition comme personne ressource pour animer un atelier sur le thème : « *apprendre hors de l'école par choix ou par obligation* » dans le cadre des RIMA 2002 organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec Métropolitain.

Le 26 mars 2002

Inauguration du centre d'éducation sanitaire à la Montée Kondengui à Yaoundé en vue de la sensibilisation des populations sur la santé avec un accent sur prévention des maladies, sur l'hygiène et la salubrité.

Le 17 mai 2002

Organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire d'Arc – En – Ciel.

Du 17 au 30 juin 2002

Réalisation en binôme d'une étude au village Nkolvé, Commune Rurale de Sa'a au Cameroun avec le CODEV-Buguey qui envisage apporter un appui au CFOP de la mission catholique de Nkolvé qui accueille et forme des jeunes en déperdition scolaire et des jeunes prédélinquants.

02 août 2002

Signature d'un protocole d'accord de collaboration entre Arc – En – Ciel et l'URAD.

08 au 09 août 2002

Participation à l'atelier pédagogique des formateurs du CRADAT.

28 août 2002

Signature avec le FNE d'un contrat de stage pré-emploi d'une durée de 12 mois en vue de l'accueil d'un stagiaire dans le cadre du Programme Emploi Diplômé.

Septembre 2002

Arc – En – Ciel a confirmé son adhésion comme membre de l'association HUMATEM France, organisation de solidarité internationale spécialisée dans la collecte de matériel médical pour des besoins humanitaires.

Du 09 au 20 septembre 2002

Participation du Coordinateur d'Arc – En – Ciel, à Lyon (France), à un cours international de formation organisé par le CIEDEL/Université Catholique de Lyon sur le thème «*Entre mondialisation et développement local, quel rôle pour les collectivités locales et la coopération décentralisée ?*».

Du 24 au 28 septembre 2002

Participation, à Yaoundé, à la Concertation nationale du Réseau National des Habitants du Cameroun.

06 novembre 2002

Accueil d'une mission de suivi – évaluation des actions de formation du projet PPE conduite par MM Serge PETIT (Chef de projet) et Samuel ABANDA.

ACTION V : Santé – environnement

Orientation stratégique : Education sanitaire et environnementale

ACTION IV : Formation

Orientation stratégique : Renforcement des capacités des acteurs de développement

FORMATION

Depuis sa création en juillet 1999, l'Association ARC- EN-CIEL a toujours considéré et considéré encore, que les actions de formations menées, au bénéfice des organisations de base, et de ses propres membres, comme étant la pièce angulaire, sur laquelle doit reposer ses interventions.

Aussi, déploie – t – elle exerce après exerce après exerce, des trésors d'imagination, pour acquérir ou alors offrir, des savoirs – faire et savoir – être actualisés et performants, permettant aux acteurs de développement de comprendre la complexité du monde d'aujourd'hui en pleine mutation. Il va sans dire que pour l'Association Arc-en-ciel et les organisations de base , qu'elle encadre à travers le Cameroun, les acquis sus évoqués constituent des armes privilégiées, dont l'usage judicieux, contribue efficacement à la transformations du milieu et à l'amélioration , modeste soit – elle , des conditions de vie de nos communautés.

En tout état de cause, pour l'Association Arc-en-ciel, les actions de formation conduite à l'interne, au bénéfice de ses membres, visent concrètement, à leurs donner des compétences nouvelles susceptibles de les citer à suivre les évolutions de l'environnement. Parallèlement, l'élévation du niveau des compétences acquises permet aux intervenants d'Arc-en-ciel, de répondre mieux et en toutes circonstances, aux nombreuses sollicitations émanant des organisations de base et des communautés.

En revanche, les actions de formation continue dispensées à l'externe par Arc-en-ciel, au bénéfice des organisations et communautés de base se veulent pragmatiques et mieux adaptées aux besoins des bénéficiaires. Elles consistent fondamentalement à offrir aux concernés, des compétences professionnelles idoines qui s'ajoutent harmonieusement aux savoirs - faire, savoir – être locaux, au demeurant, suffisamment opérationnelles pour anticiper les changements et rapides de leurs milieux. Ce faisant, mieux que quiconque, les organisations et communautés de base formées et informées deviennent les acteurs lucides de leur profit développement capables de conduire de manière autonome, des actions de développement (santé, production, habitat, éducation, etc....) répondant mieux leurs besoins réels :

I – 2 Public – Cible

- Micro – entrepreneurs urbains et péri – urbains
- animateurs et membres des associations et ONG rurales et urbaines
- Cadres supérieurs et moyens des offices et fonds matériels de l'emplois.

I.3 Zones d'intervention

- Province du Centre : Yaoundé, SA'A Nkolafamba, Mfou, Mengueme
- Province de l'Est : Abong – Mbang, Lomié, Mindourou,
- Province de l'Ouest : Bafoussam
- Province du Nord – Ouest : Bamenda

I . 4 – Actions de formation menées

Tout au long de l'exercice 2003, l'Association Arc-en-ciel s'est investie dans l'exécution des actions de formation ci – après :

- Formation et suivi de formation d'une vingtaine des micros – entrepreneurs de Yaoundé.
- Formation contenue des membres actifs d'Arc-en-ciel
- Organisation et animation des sessions de formation au profit des membres des organisations de base
- Accueil des stagiaires.

I - 5 – Résultats obtenus

Le déploiement sur le terrain de l'Association Arc-en-ciel pour conduire des actions de formation en faveur des partenaires ou en revanche, en bénéficiant, s'est soldé par l'obtention des résultats produits ci-dessous, quoi que fort modestes :

- Du 20 au 31 janvier 2003, une vingtaine des micro – entrepreneurs promoteurs de très petites entreprises dans la ville de Yaoundé, ont été formés en gestion par les formateurs – facilitateurs d' Arc-en-ciel . La session de formation ayant été commanditée par les partenaires SCAC de l'Ambassade de France au Cameroun et la CCIMA.
- De Mars à mai à 2003, les formateurs – facilitateurs d'Arc-en-ciel se sont investis dans le suivi individuel des micros – entrepreneurs ayant participé à la session de formation en gestion organisée, au courant du mois de janvier 2003.
- Au cours de la journée du 24 juin 2003, une réunion regroupant les micro – entrepreneurs formés et suivis, les représentants de la CCIMA, le chef du projet PPE et les formateurs – facilitateurs d'Arc-en-ciel, d'est tenue à la salle de formation de la CCIMA de Yaoundé. L'objet de la réunion sus mentionnée consistait à restituer aux micro – entrepreneurs, les observations faites par les formateurs facilitateurs, tout au long du suivi. Par ailleurs, les après au micro – entrepreneurs, à améliorer la gestion de leurs structures respectives.
- En Juillet 2003 , une session de formation en gestion de 4 jours, session couplée d'un suivi individualisé, de deux (2) mois, a été organisée et animée à Yaoundé par les formateurs facilitateurs d'Arc-en-ciel, à l'intention du personnel (10 agents) des Etablissements KABONY "pressing, entreprise initiée et dirigée par Monsieur KAMENI André : dans les quartiers NGOA-KELE et BIYEM-ASSI
- Du 8 au 9 Octobre 2003 et du 16 au 17 Octobre 2003 , deux (2) séances de formation relatives à l'assainissement et la connaissance des maladies courantes (paludisme, IST , SIDA maladies hydriques et cutanés, etc...) observées à Abong – Mbang , a été organisée et animée à Abong – Mbang , en faveur de 78 mobilisateurs (animateurs endogènes) des groupes des femmes et des jeunes, dans le cadre de l'exécution du projet d'éducation sanitaire destiné au public cible sus – cité.
- Du 28 au 29 Octobre 2003, deux animateurs d' Arc-en-ciel ont participé et l'atelier international traitant des indicateurs d'évaluation des services non – financiers aux petites et moyennes entreprises, atelier organisé à Yaoundé, par RAMPE (Réseau Africain d'Appui aux micro et petites entreprises) organisme d'appui aux micro et petites entreprises, ayant son siège à OUAGADOUGOU (Burkina Faso) et dont les activités s'étendent sur douze (12) pays africain ailleurs des subsahariens (Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale)

Au cours de l'exercice, le mise en œuvre des actions de formation par l'Association d'Arc-en-ciel, au bénéfice des acteurs du développement (micro – entrepreneurs, animateurs endogènes est membre des organisations de base, etc....) s'est butée aux écueils suivants :

- La quasi – majorité des micro entrepreneurs s'est montrée incapable d'honorer leurs engagements financiers (paiement factures de la prestation)

vis – à vis de l'association Arc-en-ciel, en temps voulu, et compte tenu des coûts de formation librement négociés.

- Réticence de certains bailleurs de fonds à financier des actions de formation, en faveur des acteurs de développement (micro – entreprises, organisations de base etc..) dont les besoins en formation, sont pourtant réels et manifestement immenses.
- L'insuffisance relative des ressources financières et humaines au niveau de l'Association Arc-en-ciel, ont littéralement empêché la structure, de répondre positivement aux nombreux sollicitations émanant des partenaires demandeurs des actions de formations, en matière d'animation, de gestion (comptable, financière, commerciale, administrative, des structuration des groupes, techniques améliorées de production animale et végétale, montage des projets économiques et sociaux, etc.....)
- L'exigence non – fondée des perds dièmes réclamée à cors et à cris, par certains mobilisateurs (animateurs endogènes) véreux et irresponsables d' Abong – Mbang, au demeurant grand bénéficiaires des actions de formation ayant été dispensé par l'Arc-en-ciel, en matière d'assainissement , connaissance des maladies courantes observées à Abong – Mbang et éducation sanitaire.

I – 4 : Moyens ayant été mobilisés

Pour conduire à bon port les actions de formations lors des sessions organisées par l'Association Arc-en-ciel, au profit acteurs de développement, l'Association à mobilisé à toutes fins utiles, les moyens ci – dessous :

- moyens humains.
- Moyens matériels
- Moyens financiers

N°	Nature des formations	Date	Moyens humains	Moyens matériels	Moyens financiers	Lieu d'exécution
1	<ul style="list-style-type: none"> - Formation d'une vingtaine de micro entrepreneurs des très petites Entreprises) avec l'appui des partenaires SCAC/CCIMA : 6 modules ont été développés - Concomitamment à l'exécution des actions de formation une exposition des biens et services produits par les micro- entrepreneurs a été organisée dans le même lieu (CCIMA) 	20 au 31 Janvier 2003	3 formateurs facilitateurs d'Arc-en-ciel	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau conférence - marqueurs - supports pédagogiques -fournitures de bureau - salle de formation - dépliants - produits agro – aliment - produits artisanaux 		Yaoundé
2	Conduite du suivi individualisé des micro – entrepreneurs formés en gestion	Mars à Mai 2003	2 formateurs facilitateurs d'Arc-en-ciel	<ul style="list-style-type: none"> - Fournitures de bureau - supports pédagogiques 		Yaoundé
3	Conduite de la réunion de restitution relative aux résultats de la mission de suivi accomplie auprès des micro – entrepreneurs formés en gestion	24 Juin 2004	<ul style="list-style-type: none"> - 2 formateurs facilitateurs – d'Arc-en-ciel - Chef de projet PPE - Micro entrepreneurs représentants CCIMA 	<ul style="list-style-type: none"> - matériel didactique - supports pédagogiques - fournitures de bureau - salle de réunion 		Yaoundé
4	Conduite d'une action de formation	Juillet 2003	2 formateurs	- matériel didactique		

	en gestion – organisation, en faveur du personnel elle Ets KABONY Pressing		facilitateurs d'Arc-en-ciel	- support pédagogiques - fournitures de bureau - salle de formation	_____	Yaoundé
5	Conduite du suivi individualisé des agents formés des KABONY Pressing	Juillet à Août 2003	2 formateurs facilitateurs d'Arc-en-ciel	- fournitures de bureau - supports pédagogiques	_____	Yaoundé
6	Conduite des actions déformation des 78 mobilisateurs (animateurs endogène) des groupes des femmes et jeunes d' Abong – Mbang, en matière de : - assainissement - connaissance des maladies courantes observées à Abong Mbang, et sa périphérie - éducation sanitaire	- 8 au 17 Octobre 2003	4 formateurs facilitateurs extérieurs	- matériel didactique - fournitures de bureau - support pédagogique - salle de formation	_____	Abong - Mbang

I – 8 – Méthodes pédagogiques utilisées

Lors de la mise en œuvre des actions de formation au bénéfice de différents publics – cible, les facilitateurs – formateurs de l'Association Arc-en-ciel, selon les circonstances, utilisent seule ou combinées, les méthodes pédagogiques ci – dessous énoncées :

- exposés oraux du formateur – facilitateur
- questionnement (jeu question – réponses) apprenant facilitateurs / formateur et vice – versa
- exercices pratiques
- travaux pratiques sur le terrain
- échanges ou partage d'idées expériences entre apprenants
- travaux de groupes et restitution en plénière
- études des cas.

I – 9 – Documents produits

- Les facilitateurs / formateurs de l'Association Arc-en-ciel qui ont la charge de conduire des actions de formation dans un domaine quelconque, sont tenus de produire des supports pédagogiques adaptés au niveau intellectuel du public – cible concerné pour leur intervention. A l'issue de chaque session de formation ces supports sont distribués aux apprenants en fin de formation.

- Outre les supports pédagogiques, des rapports d'exécution des actions de formation et de suivi sont souvent rédigés et ventilés, en tant que de besoin, auprès des bailleurs de fonds ayant commandité la mise en œuvre des actions de formation.

- Outre les supports pédagogiques, des rapports d'exécution des actions de formation et de suivi sont souvent rédigés et ventilés, en tant que de besoin, auprès des bailleurs de fonds ayant commandité la mise en œuvre des actions de formation.

I – 10 - Perspectives

En vue d'asseoir durablement la réputation de l'Association Arc-en-ciel, en tant que structure de formation expérimentée, l' Association se propose, à court ou moyen terme, de mener des actions d'envergure telles que :

- Conduire systématiquement des études d'identification des besoins en formation auprès des partenaires existants ou potentiels, ruraux et urbains bien ciblés.
- Sélectionner des thèmes et élaborer des modules de formation dans les différents axes de ses interventions et compte tenu des besoins ressorts par les différents partenaires.
- Elaborer un calendrier des interventions pour chaque exercice, où y figurent les dates indicatives, les thèmes et modules traités, les lieux de tenue des sessions de formation, etc.
- Elaborer un dépliant relatif aux thèmes modules, modalités d'inscription, coûts de formation de formation, etc. ...et diffuser auprès des partenaires intéressés.

- Acquérir du matériel didactique moderne et performant et enrichir, de façon substantielle, le fonds documentaire existant, en ouvrages, journaux, magazines, supports audio – visuels, etc....
- Tisser des liens de collaboration avec des centres de formation crédibles au niveau du Cameroun, et de l'étranger, et s'activer d'intégrer les réseaux des structures de formation en activité sur le continent africain et hors du continent.
- Rechercher au Cameroun et à l'Etranger , les opportunités de formation continue / perfectionnement pour les formateurs facilitateurs en activité au sein de l'Association Arc-en-ciel .

➔ *Formation :*

Présentation et objectifs :

Pour que les acteurs de développement interviennent efficacement sur le terrain, il leur faut disposer de compétences nécessaires. Cette exigence place le renforcement des capacités humaines au premier plan des stratégies fondamentales de développement des organisations. En effet, nombre de celles-ci sont souvent éphémères et disparaissent du paysage par absence des compétences et par manque de vision à long terme. D'où la nécessité de leur assurer des formations successives pour leur permettre de répondre à des défis professionnels sans cesse renouvelés, les professionnaliser et les consolider en tant qu'institution.

Pour l'Arc-En-Ciel, la formation est considérée comme un volet essentiel car elle rend productif. A l'intérieur, il s'agit des stages et séminaires à l'intention des membres dans le cadre de perfectionnement. A l'extérieur, l'Arc-En-Ciel entend intervenir directement dans la formation des autres acteurs de développement en organisant, en co-organisant des formations.

Public cible : animateurs des ONG et associations, petits entrepreneurs, Cadres supérieurs et
Cadres moyens des Offices et Fonds nationaux de l'Emploi.

Zone d'intervention : Province du Centre

Actions menées :

- Formation continue des membres de l'Arc- En- Ciel,
- Formation des Cadres supérieurs,
- Accueil de stagiaires,
- Organisation et animation des sessions de formation.

Résultats :

Développement municipal et décentralisation

Orientation stratégique : Appui à la décentralisation, à la coopération décentralisée et au développement municipal

Présentation et objectifs :

La perspective de la décentralisation annoncée par la Constitution Camerounaise de janvier 1996 consacre le transfert de certaines compétences aux collectivités locales. En même temps, elle les incite à faire participer les populations à la gestion de la cité, à initier leurs actions propres et à développer des partenariats multiformes avec les acteurs développement nationaux et internationaux.

Cette politique de décentralisation est aussi largement encouragée et soutenue par les bailleurs de fonds et organismes d'appui. Ce soutien qui se traduit par la mise en place de programmes d'appui au développement communal. La planification du développement municipal devient incontournable pour inscrire ces programmes dans ce plan. Ceci nécessite une forte implication du personnel communal. Les communes ne semblent pas suffisamment préparées à ces missions le personnel car elles ne disposent pas de l'expertise nécessaire.

L'appui qu'apporte Arc – En – Ciel vise à accroître leur capacité en matière de maîtrise d'ouvrage à travers des services variés tels :

- La formation du personnel communal pour faciliter l'appropriation des techniques d'animation, d'élaboration et de gestion des projets de développement.
- L'information.
- La réalisation des études socio-économiques.
- La mobilisation des partenaires et la mise en relation.
- Le montage de projets de développement et la recherche de financement.
- L'appui à l'organisation d'actions d'animation de terrain.

Au cours de l'année 2002, Arc – En – Ciel a accompagné cinq communes.

Public cible : Mairies

Zones d'intervention : Cameroun

Actions menées et résultats obtenus :

↳ Actions d'appui aux municipalités

La commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé 6

- Appui à l'élaboration de stratégies et d'actions concertées Commune – ONG – associations

en vue de l'assainissement des quartiers,

- **La formation de 10 agents communaux en animation, en planification, en gestion et en évaluation d'action de développement participatif,**
- **Appui à l'identification et au montage deux projets.**

La Commune Rurale de Nkolafamba :

- Appui à l'élaboration d'une plaquette de présentation de la commune,

- Appui à l'identification des priorités de développement,
- Mise en relation avec la Commune rurale de Montagnat (Département de l'Ain, France) en vue du développement d'une coopération décentralisée.
- Montage en mars 2002, recherche de financement et mise en œuvre d'un projet d'hydraulique villageoise visant la construction de cinq puits équipés de pompe manuelle avec l'appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC/ambassade de France au Cameroun) dans le cadre du FSD. Création de cinq comités de gestion des points d'eau des villages concernés.
- La réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet d'électrification rurale dans les villages Anyu Ngom et Ekom.

La commune rurale de Mengueme :

- Appui à l'identification, au montage de projets de deux projets (hydraulique villageoise et équipement de la mairie en matériel des travaux publics) et à la recherche de financement dans le cadre du PPTTE.
- Collaboration à l'élaboration d'une monographie communale.
- Appui à l'organisation des services municipaux.
- Suivi des actions de coopération décentralisée avec la ville de Stains (France).
- Appui à la création d'un réseau des organisations rurales de lutte contre la pauvreté.

La Commune rurale d'Abong Mbang

- **Appui à l'élaboration d'une plaquette de présentation de la commune,**
- **Appui à l'élaboration de stratégies et d'actions concertées Commune – ONG – associations en vue de l'assainissement des quartiers et villages.**
- **Appui à l'identification et au montage des projets,**
- Mise en relation avec la Commune de Romans (Département de la Drôme, France) en vue du développement d'une coopération décentralisée.

Commune rurale de Sa'a

Réalisation, en partenariat avec le CODEV-Buguey (Coopération Développement, une association émanant d'Electricité de France – Gaz de France), d'une étude de faisabilité et la conduite des actions d'animation d'un projet visant :

- Le renforcement de la ligne électrique (passage du monophasé au triphasé et extension du réseau électrique sur près de 5 kilomètres) pour assurer une meilleure alimentation en électricité du village Nkolvé et environs.
- L'équipement en machines – outils de menuiserie et en petits matériels d'électricité, Centre de Formation et de réinsertion socioprofessionnelle (CFOP) de la mission catholique de Nkolvé qui accueille et forme des jeunes en déperdition scolaire et des prédélinquants.
- La réhabilitation du réseau d'adduction d'eau courante à Nkolvé.

Les actions d'animations ont pour but de mobiliser les populations autour du projet, de structurer les par la mise en place d'un comité de gestion, la mobilisation de la main – d'œuvre et de l'apport local.

↳ Les actions d'appui aux organisations citoyennes :

- Poursuite de l'animation et d'accompagnement, au quartier Emombo à Yaoundé, des activités du Réseaux des Habitans du Quartier Emombo qui regroupe 62 associations dont le siège d'Arc – En – Ciel sert de point focal.

- Participation, à Yaoundé, du 24 au 28 septembre 2002 à la Concertation nationale du Réseau National des Habitants du Cameroun.

Perspectives :

- Le programme d'appui à la décentralisation et au développement municipal est appelé à s'étendre. En effet, Arc – En – Ciel a été sollicité par une autre ONG de la place pour animer un atelier thématique sur « la décentralisation et le développement local » sur l'ensemble du territoire national à partir de mai 2003.
- La collaboration avec Cités Unies France.

Développement social urbain et rural

Orientation stratégique: Appui à la réalisation des micro-infrastructures communautaires dans les milieux défavorisés

↻ *Service de documentation*

Présentation et objectifs :

Le droit à l'information (passive, active et pro - active) a modifié très sensiblement la perception que les acteurs de développement avaient jusqu'à il y a peu de la communication dans les actions de développement. Les professionnels ont besoin de la documentation pour se ressourcer et pour prendre du recul. La participation active de la société civile dans le processus de développement est nécessaire à la réussite des actions sur le terrain. C'est par l'information, l'éducation que les comportements changeront. Nous n'obtiendrons cette participation que par des actions de sensibilisation sans cesse renouvelées. Les chercheurs (enseignants, étudiants...) ont besoin de bases de données pour mener à bien leurs travaux. Or à Yaoundé, les organismes disposant d'un service de documentation spécialisée sur couvrant les domaines variés du développement sont rares.

C'est pour combler ce vide que Arc- En- Ciel a mis en place un service de documentation avec pour objectifs de :

- Rendre l'information disponible et accessible au public,
- Doter le quartier Anguissa et la ville de Yaoundé d'un équipement culturel,
- Mettre sur pied un dispositif d'individualisation de la formation où des acteurs de développement peuvent travailler en auto- formation seuls ou en petits groupes, bref un centre de ressources.

Public cible : Professionnels de développement (ONG, Associations et autres administrations),

habitants du quartier Anguissa, étudiants et enseignants.

Zone d'intervention : Yaoundé

Actions menées :

- Poursuite de la sensibilisation du public et de l'accueil du public.
- Acquisition des nouveaux documents.
- Souscription aux abonnements (revues, périodiques et bulletins d'information).

Résultats obtenus:

- Le service de documentation a enregistré des demandes en documentation venant des institutions (organismes de formation et ONG, associations de quartiers, services municipaux) et a accueilli au cours de cette année 432 usagers.
- Acquisition de 28 ouvrages.
- Acquisition d'un nouveau rayonnage.
- Renouvellement de deux souscriptions d'abonnement payant à deux revues périodiques.
- Enrichissement de titres à des revues périodiques avec cinq (05) nouvelles souscriptions d'abonnement : Echos du Cota, Lettre d'information de l'UNESCO, Forum du Commerce International, Un seul monde, la Suisse et le monde.

Perspectives :

- Poursuite des actions en cours avec l'accueil des usagers, l'acquisition des ouvrages, le renouvellement de tous les abonnements à des revues périodiques.
- Intégration aux réseaux des centres de documentation.

Zoom

Le service de documentation en quelques chiffres

Des documents couvrants les domaines variés du développement...

- Public accueilli : 2700 usagers
- Catalogue de la bibliothèque : 2240 ouvrages
- Abonnement aux périodiques (revues, bulletins d'information) : 17 titres
- Répertoire des rapports (rapport annuel, rapport d'étude) : 49 documents
- Livrets : 130 documents
- Textes juridiques : 51
- Prospectus et dépliants : 47
- Cours : 32 modules de formation

...Et des supports multimédia

- Compilation des cassettes vidéo : 02 cassettes des films documentaires
- CD ROM : 16
- Boîtes à images : 09 (sur l'hygiène au village, le sida et le paludisme)

- Planches thématiques des photos (transport terrestre, assainissement, habitat, etc.)

Perspectives :

- Poursuite des actions en cours avec l'accueil des usagers, l'acquisition des ouvrages, le renouvellement de tous les abonnements à des revues périodiques.
- Intégration aux réseaux (nationaux et internationaux) des centres de documentation.
- Création d'un centre multimédia.

: Documentation

II – 1 Présentation et objectifs de la documentation

A l'Arc-en-ciel, comme ailleurs dans d'autres structures d'appui au développement à la base, la documentation constitue, à tous égards, un outil de travail d'une valeur inestimable.

Dans le monde actuel en pleine mutation, où les changements socio – économiques se bousculent, pléthore des pays cherchent inlassablement à améliorer leur accès au TTC – comment en serait – il autrement, puisque les TIC contribuent indubitablement, à fournir des informations utiles susceptibles d'impulser le développement de nos communautés de base.

En tout état de cause, pour l'Association Arc-en-ciel et ses partenaires, il est hautement salutaire de favoriser la fluidité de la circulation de l'information pour le développement par l'usage des moyens de communication classiques ou électroniques.

Aux dire des spécialistes, la connaissance, c'est l'information assimilée et mémorisée par les individus.. Ainsi donc, faciliter l'accès au savoir par une meilleure gestion de l'information se révèle comme un impératif pour mieux gérer les connaissances.

En faisant sienne cette assertion, l'Association Arc-en-ciel , depuis sa création, déplore des trésors d'imagination, pour disséminer l'information utile au développement , en la mettant à la portée de tous. Aussi , les service de documentation d' Arc-en-ciel , pour étancher la soif de savoir et connaître cette multitude d'actions de développement qui l'approchent , s'est – il donné les objectifs essentiels ci – dessous formulés :

- Rendre l'information relative au développement disponibles facilement accessible à un large public.
- Doter le quartier Anguissa , où se situe le siège d'Arc-en-ciel et la vite de Yaoundé, d'un équipement culturel d'avant – garde.
- Mettre sur pieds un dispositif d'individualisation de la formation où des acteurs du développement peuvent travailler en auto – formation, seuls ou en petits groupes.
- Doter Arc-en-ciel, d'une solide mémoire institutionnelle dont la finalité ou le but ultime est de renforcer les capacités et la performance des animateurs de la structure.

- Constituer pour les ressources humaines oeuvrant au sein de la structure, un instrument de travail d'une importance cardinale et incontournable , leur facilitant la préparation des missions de consultance, à l'interne comme à l'externe, outre l'élévation continue du niveau d'auto – formation.

II – 2 – Public cible

- Professionnels du développement : ONG d'appui au développement, organisations d'auto – promotion (ONG locales, GIC , GIE, coopératives, Associations, tontines, comités de développement, etc....) administrations publiques et privés.
- Enseignants, étudiants, élèves, chercheurs
- Organisations confessionnelles et syndicales et autres de la société civile.
- Citoyens, citoyennes

II – 3 – Zone d'intervention

Yaoundé et sa périphérie

II – 4 Actions menées

Au cours de l'exercice 2003, les actions – clé ci-dessous , ont été menées, à savoir :

- La poursuite de la sensibilisation du public sur l'existence du centre des ressources d'Arc-en-ciel et l'accueil réservé aux usagers pour la consultations sur place des documents disponibles .
- L'acquisition de nouveaux documents , à titre onéreux ou gracieux : journaux , revues, magazines, ouvrages, brochures, etc....

II – 5 Résultats Obtenus

Au regard des actions menées systématiquement et méthodiquement tout au long de l'exercice 2003, les résultats probants ci – après, ont été obtenus :

II – 5- 1 Un important lot d'outils multi – média offert gracieusement par différents donateurs du Nord et du Sud, a été reçu par la structure, parmi lequel, on compte entre autres :

- des cassettes vidéo
- des cédérom (05)
- des photos – reportages thématiques relatives au transport, à l'assainissement, et à l'hydraulique villageoise

II – 5 – 2 – Une acquisition par achat des boîtes à images a eu lieu au cours de l'exercice 2003. Il en est ainsi des boîtes :

- hygiène au village :
- paludisme (03)
- sida / VIH (03)

Outre les boîtes à images susmentionnées, plusieurs livrets traitant de certaines maladies ont été achetés

I -5 – 3 – Un important don des documents a été reçu par Arc-en-ciel au couvrant du mois de septembre 2003, don offert par le GRET / Cameroun :

- Fournir ces documents, on compte des ouvrages et brochures traitant sur différents thèmes relatifs au développement socio – économique
- Rapports d'études
- Rapports d'activités

N.B : La nature des documents sus – cités est reprise dans les annexes du présents rapport d'activités 2003.

II. 5 – 4 – Des abonnements annuels à des revues, magazines et périodiques ont été souscrits à titre onéreux ou gracieux , au Cameroun et à l'Etranger . Il s'agit notamment de :

- abonnements à titre onéreux : 03 (Express, Echos du Coté , Ecovox)
- abonnements à titre gratuit : 1
-

II – 5 – 5 – Un don d'ouvrages et brochures a été réceptionné de façon périodique, tout au long de l'exercice 2003 en provenance des donateurs établis :

- Aux Pays – Bas (Wageningen) – CTA (centre technique de coopération Agricole et rurale)
- En Suisse (Berne) – DFAE (Direction fédérale des Affaires Etrangères)

I - 5 – 6 Une fréquentation relativement assidu du centre des ressources d'Arc-en-ciel, pour la consultation sur place des documents ou la sollicitation du service questions . Réponses, a été enregistrée au cours de l'exercice 2003. A cet effet, s'agissait des usagers ayant fréquenté le centre des ressources, les observations suivantes sont à faire :

- Toutes les catégories ou presque d'usagers étaient représentées ONG d'appui au développement, organisations d'auto – promotion , enseignants, étudiants, élèves, chercheurs, citoyens, citoyennes, autres représentants de la société civile, etc.. .
- Un effectif global estimé à plus ou moins 600 usagers, hommes et femmes confondus, a eu recours aux services offerts par le centre des ressources d'Arc-en-ciel, au cours de l'exercice 2003.

II.6- Le service de documentation en quelques chiffres

- répertoire bibliographique (ouvrages).....
- répertoire des rapports (d'activités , d'études, d'évaluation, de suivi.....)
- livret..... :
- prospectus et dépliants..... :
- billettage des périodiques (revues, magazines, bulletins d'informations...)... ..
- Cours (supports pédagogiques / modules :..... :
- Textes juridiques..... :

II – 7 – Perspectives

En vue de renforcer durablement sa capacité d'intervention, à l'interne comme à l'externe, pour le grand bonheur des usagers d'une part, et d'autre part, des consultants oeuvrant au sein de la structure, le centre des ressources d'Arc-en-ciel, s'est résolu de mener le court ou moyen, les activités significatives, ci dessous :

- Poursuivre les actions en cours, autrement dit :
- Organiser l'accueil quotidien des usagers
- Diligenter l'acquisition , à titre onéreux, ouvrages des documents de toutes sortes : brochures, ouvrages, livrets, cassettes audio vidéo, CD audio – vidéo, magazines, journaux , revues, cours, rapports, etc....
- Souvenir des abonnements, titre gracieux ou onéreux , aux périodes, revues, magazines, etc.
- poursuivre des démarches, en vue d'intégrer les différents réseaux des centres documentaires en activité à travers le monde , entre autres le réseau RINOCEROS .
- organiser une piste de contact avec la centrale de lecture publique de Yaoundé, en vue de nouer des liens de collaboration et de partenariat.
- Consolider l'enrichissement du fonds documentaire existant en outils multi – média et en nouveaux titres des documents absents de nos rayonnages.
- Rechercher ardemment les opportunités de formation pour deux (2) permanente, au moins, appelés à œuvre, de manière permanente, au sein d'Arc-en-ciel.
- Diligenter une petite étude de faisabilité , en vue de créer une bibliothèque villageoise à Nkolafamba (Département de la Mefou – Afamba , province du centre). Localité où Arc-en-ciel assure le suivi d'un projet d'hydraulique villageoise , et où les besoins en formation et information des ruraux , de sont ouvertement exprimés.
- Constituer urgemment un lot des documents traitant de plusieurs thématiques, afin d'alimenter le fonds documentaire, somme toute embryonnaire de l'Antenne d' Arc-en-ciel d'Abong – Mbang, en cours d'implantation.
- Concevoir, élaborer et diffuser quelques fiches thématiques relatives à la santé, l'agriculture et l'environnement.

Zoom

Projet Pilote d'Appui aux petites Entreprises, Composante 3 (PAESP C3)

Zone d'intervention : Yaoundé et Douala

Secteur d'activité : Economie

Partenaire financier : Service de Coopération et d'Action Culturelle/Ambassade de France

Partenaire institutionnel : Ministère du Développement Industriel et Commercial

Partenaires opérationnels : Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA)

Durée de l'opération : 3 ans

Date de début de l'opération : septembre 2002

Présentation :

Le Projet Pilote d'Appui aux petites Entreprises, Composante 3 (PAESP C3) accompagne les petites entreprises existantes urbaines en créant un service d'appui et de promotion accessible. Le projet dispose d'un fonds de cofinancement géré par la CCIMA pour financer, sous forme de subvention (en règle générale 50% des coûts), des services non financiers sous traitées aux opérateurs locaux à savoir :

- L'information technique, juridique, commerciale, etc ;
- La formation technique et en gestion ;
- L'accompagnement individuel et le conseil aux entrepreneurs ;
- L'appui aux groupements professionnels du secteur privé par la structuration professionnelle de filières.

Le service demandé au fonds de cofinancement, guidé par la demande du terrain, reste globalement accessible à toutes les activités urbaines qui se mobilisent en fonction de leur dynamisme propre. Les subventions sont autorisées par un Comité d'Octroi où l'ONG Arc – En – Ciel siège comme membre depuis juillet 2002.

Objectifs :

- Appui non financier aux petites entreprises existantes afin d'améliorer la compétitivité et structurer ce secteur
- Renforcement des capacités internes des petites entreprises et de l'artisanat en matière de services et de structuration professionnelle ; il en résultera une stimulation du marché des services.

Bénéficiaires :

- Entreprises artisanales (formelles et informelles) et petites entreprises existantes en croissance (individu, groupe, association)
- Prestataires de service pour ce secteur
- Filières professionnelles

Réalisations :

- Organisation de trois sessions de formation en gestion : un total de 60 micro-entrepreneurs urbains formés et suivis après la formation ;
- Suivi individuel de 06 TPE de Yaoundé.

En outre, au cours de l'année 2003, deux cadres de l'ONG Arc – En – Ciel ont participé à l'atelier international sur les indicateurs d'évaluation des services non financiers aux PME organisé à Yaoundé, du 28 au 29 octobre 2003, par le RAMPE (Réseau Africain d'Appui à la Micro et Petite Entreprise). Par la même occasion, l'ONG Arc – En – Ciel a adhéré à ce réseau comme membre.

: vie institutionnelle ou Association

Au cours de l'exercice 2003, la vie institutionnelle ou association de l' Arc-en-ciel, a enregistré des événements relativement majeurs ou mineurs, globalement résumés dans les lignes qui suivent , à savoir :

- la tenue de l'Assemblée générale Extra – ordinaire
- la participation aux réunions et manifestations organisées par les partenaires
- l'ouverture officielle de l'Antenne régionale d'Arc-en-ciel à Abong – Mbang (Provinces de l'Est – Département du Haut – Nyong)
- l'adhésion de l'Association Arc-en-ciel au réseau RAMPE.
- Les missions réalisées par l'Association Arc-en-ciel.
- Les missions/visites accueillies par l'Association Arc-en-ciel.

Pour en savoir plus sur la quintessence des événements sus – évoqués, les détails exposés dans les paragraphes suivants, en donnent l'éclairage suffisant :

II – 1 – La tenue de l'Assemblée Générale extraordinaire

- La tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Arc-en-ciel, à Yaoundé, le 29 Décembre 2003, a été motivée par la volonté manifeste et unanime de tous les membres affiliés à la structure sus – nommée, de voir cette dernière adopter rapidement le statut juridique d'ONG , conformément à la nouvelle législation N° 99/014 du 22 Décembre 1999 , portant création des ONG, au Cameroun. Pour ce faire, avant la tenue de cet organe statutaire un travail sérieux et intense de toilettage des textes organiques (statuts et règlement intérieur) régissant actuellement l'Association Arc-en-ciel, fut systématiquement conduit en profondeur.
- Ceci étant , les travaux proprement dits de l'Assemblée Générale Extraordinaire, se sont 2003, en présence des membres actifs régulièrement affiliés. Le quorum requis par les dispositions statutaires, les délibérations sur les différents points

inscrits à l'ordre du jour de ladite assemblée générale extraordinaire, ont débouché sur les décisions ci-dessous explicitées.

- Les , anciens textes organiques (statuts plus règlement intérieur) régissant l'Association Arc-en-ciel, étant amendés conformément aux dispositions de la nouvelle législation (Loi N° 99/014 du 22 Décembre 1999) portant création des ONG, au Cameroun, ont été adoptés à l'unanimité.
- Les élections pour la constitution d'un nouveau Bureau Exécutif conforme aux déroulés. A cet effet, les membres élus du nouveau Bureau issu dudit soutien, ont été installés dans leurs nouvelles fonctions.
- Le dossier de demande d'agrément d'Arc-en-ciel en qualité d'ONG , à déposer, via le Gouvernorat de la Province du Centre, au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation , pour accord, fut constitué sur le . A cet égard, les pièces constitutives versées dans le dossier concerné, étaient constituées des éléments exigés ci-dessous :
 - Le procès verbal de l'Assemblée Générale constitutive (ONG nouvelle formule)
 - Le rapport d'évaluation des activités de trois (3) dernières années d'Arc-en-ciel, en tant qu'Association régie par la loi N°90/053 du 19 Décembre 1990.
 - Le plan d'action triennal (2003 – 2006)
 - Liste des membres du Bureau Exécutif récemment élu
 - Pièces justificatives des missions effectuées antérieurement par les responsables de la structure.

III -2 – Participation aux Réunions et manifestations organisées par des partenaires

- Le 24 Février 2003, Arc-en-ciel a été conviée de participer à la réunion annuelle organisée par l'URAD (Unité de recherche et d'Action pour le développement : Bureau d'Etudes) en vue d'évaluer les activités réalisées par cette dernière au cours de l'exercice 2002. L'Association de partenariat depuis juillet 2002.
- Le 12 Avril 2003, Arc-en-ciel a participé activement, en qualité de membre à la réunion organisée et animée par le RUHY (Réseau urbain des habitants de Yaoundé) l'objet de la rencontre portait sur la préparation du congrès du Réseau des habitants du Cameroun, dont la tenue est programmée au courant du mois de Décembre 2003, dans la ville de Bamenda.
- Le 30 Janvier 2003, le Coordinateur de l'Association Arc-en-ciel fut convié officiellement à participer à Mengueme, à la réunion du Conseil Municipal de la commune Rural de Mengueme (Province du centre Département du Nyong et So'o) En cette heureuse circonstance, les conseillers municipaux sous l'autorité du Maire de Mengueme, qui présidait les débats, ont après délibération , adopté à l'unanimité, le document consacrant la formalisation du partenariat devant exister dorénavant entre la Commune Rurale de Mengueme et l'Association Arc-en-ciel.

III – 3 – Ouverture Officielle de l'Antenne Régionale d'Arc-en-ciel à Abong – Mbang

Après une mission de prospection rendement menée par le Coordinateur d'Arc-enciel et son équipe des collaborateurs, au courant du mois de Mars 2003, dans l'Arrondissement d'Abong – Mbang et plus spécifiquement , au Chef – lieu du Département du Haut – Nyong et sa périphéries, plusieurs constats, somme toute , claires et somme toute , claires et sans équivoque ont été faits. De quoi s'agissait-il ? En voici la substance :

II – 3 – 1 – A Abong – Mbang et son hinterland, une dynamique associative avérée

Existait effectivement vu le foisonnement des structures associatives, à caractère social et / ou culturel en activité et ayant pignon sur rue . Mais hélas, le fait d'exister ne suffit pas , l'absence relative d'un encadrement conséquent de ces structures était à l'origine de la mauvaise gestion des ressources, de la persistance des conflits internes récurrents, des dysfonctionnements des structures , etc.... conduisant dans la majorité des cas à la dissolution anticipés desdites structures.

II – 3 – 2 Les structures d'autopromotion en activité à Abong – Mbang et sa périphérie,

souffraient d'un manque cruel des informations fiables et variées relatives à la mise en œuvre des actions de développement susceptibles d'être menées par et au bénéfice des populations , sur les plans économique, social et/ou environnemental. Ce déficit d'informations petites était vivement récents dans bien des domaines du développement, tels que : santé, éducation, habitat, productions agricole et artisanale, gestion durables des ressources naturelles, technologiques, sources de financement ou opportunités d'appui aux groupes de base, etc....

III – 3 – 3 L'insuffisance réelle et la mauvaise qualité manifeste des infrastructures économiques et sociales de base (ponts routes, écoles , centres de santé, adduction d'eau potable électrification villageoise, etc.....) constituaient les initiatives des entrepreneurs et la marche des affaires.

III.3.4 – La pénurie des ressources combinée à la rareté des opportunités pour la conduite des activités génératrices de revenus fragilisent de nombreux ménages de ce milieu, à telle enseigne que l'appauvrissement croissant qui s'y installent durablement, a généré des fléaux sociaux redoutables, tels que : prostitution, brigandage, viols, prolifération de IST/SIDA, chômage chronique, toxicomane , etc....

III – 3 – 5 – Nonobstant les handicaps sérieux brossés dans les tableaux ci-dessus, lesquels retardent considérablement le décollage économique et social de ce milieu, force est de reconnaître tout de même, que ce dernier détient des atouts précieux et valables, de nature à impulser son développement socio – économique, pour autant que la volonté politique de manifeste. Parmi tant d'autres, on peut évoquer les atouts suivants :

- La zone explorée regorge des ressources du sol et du sous – sol, dont l'abondance et la variété sont unanimement reconnues et font littéralement des jaloux dans l'ensemble des autres provinces du Cameroun.
- La zone, quoique affichant une densité ses pérement très faible, par rapport à d'autres provinces, possédait une population très laborieuse et réceptive aux changements qualitatifs de la modernité.

Après une analyse critique des forces et faiblesses de la contrée prospectée (environnement physique – humain – institutionnel...) et confortée par l'absence quasi – absolue dans ce milieu, d'une structure d'encadrement des organisations de vase (GIC, GIE, Coopératives, tontines, Associations, comités de développement, etc....) . L'Association Arc-en-ciel, fidèle à ses missions cardinales, s'est résolue tout naturellement d'ouvrir une Antenne Régionale à Abong – Mbang.

Etant attentive aux sollicitations des populations défavorisées dont les besoins identifiés en appuis multipliés sont immenses, l'Association Arc-en-ciel, grâce à l'ouverture de cette antenne , s'est alors engagée pour répondre , un tant soit peu , aux besoins exprimés, mais non sentis par les populations d'Abong –Mbang et sa périphérie, à savoir :

- besoin d'appui en formation et information
 - besoin d'appui technique et/ou méthodologique
 - besoin d'appui financier
 - besoin structuration des groupes
 - besoin en appui – conseil, en suivi – accompagnement.
- Par ailleurs, à la suite des démarches administratives effectuées au courant de la période Mai – Juin 2003 et aux contacts multiples tissés avec des personnes – ressources, structures d'auto – promotion, acteurs de la société civile, Commune Rurale d'Abong – Mbang, et après mobilisation rapide des ressources matérielles et humaines requises pour assurer le fonctionnement optimal de l'antenne régionale, cette dernière est devenue entièrement opérationnelle , au mois de Juillet 2003.
 - Aussitôt opérationnelle, l'Antenne régionale, s'est alors attaquée au travail de structuration d'un réseau en gestation regroupant principalement les associations féminines évoluant à Abong – Mbang et sa perspective.

III – 4 Adhésion de l'Association Arc-en-ciel au Réseau RAMPE

Le 29 Octobre 2003, l'Association l'Arc-en-ciel a été conviée, avec d'autres structures d'appui au développement du Cameroun et du continent, à participer au séminaire organisé par RAMPE (Réseau africain d'Appui à la micro et petite entreprise) . Le thème central dudit séminaire portant l'évaluation des outils d'appui des services non financiers.

Ce séminaire international organisé à Yaoundé du 29 au 30 Octobre 2003, a drainé des participants en provenance de plusieurs pays africains subsahariens, tels que : BURKINA – FASO (avec Ouagadougou comme siège africain RAMPE) Cameroun, Congo, Madagascar, Mali, Sénégal , côte – d'Ivoire, Guinée – Conakry, Togo, Bénin.

Parallèlement à la tenue du séminaire susmentionné , RAMPE s'est réunie en Assemblée générale ordinaire puis extraordinaire et dont les travaux avaient comme buts essentiels :

- Le renouvellement statutaire du conseil d'Administration et du Bureau Exécutif.
- La réflexion sur le positionnement stratégique de RAMPE au niveau du continent africain, en tant que structure faîtière qui fédère les organismes d'appui à la micro et petite entreprise.

- La programmation des activités au niveau des sous – régions africaines couvertes par RAMPE.
- La validation des candidatures pour l'adhésion de nouveaux membres au sein du Réseau.
- A cette heureuse circonstance, la candidature d'Arc-en-ciel au sein du Réseau, au demeurant parrainée par deux anciens membres du Réseau (en l'occurrence AGRO –PME et AGAGES – Management sis à Yaoundé) fut examinée avec beaucoup d'intérêt et retenue, sous réserve, de fournir prochainement un complément d'informations pour compléter le dossier, et par la suite, libérer les frais d'adhésion et cotisations annuelles exigés.

Au vu de la décision arrêtée par l'assemblée générale extraordinaire réunie à Yaoundé, et au terme de cette dernière. L'Association Arc-en-ciel, s'est immédiatement déployée pour collecter les données et compléter son dossier. A la date de la rédaction de ce rapport d'activités, l'essentiel des éléments manquants dans ce dossier, était déjà ventilé auprès du Secrétariat Exécutif de RAMPE, STS à OUAGADOUGOU.

Plan d'action triennal 2004 – 2006

Introduction : Présentation du contexte du Cameroun

Sur le plan politique, on note une nette évolution avec l'accélération du processus de la décentralisation annoncée par la Constitution du 18 janvier 1996 et une relative stabilité au Cameroun. Depuis environ trois ans, la situation économique enregistre une certaine reprise, mais celle – ci n'a pas encore un impact significatif et positif sur le niveau de vie des populations. L'évolution sociale est tributaire de la situation économique et politique. En tenant compte des critères habituels, on peut dire que la situation n'a pas connu des changements majeurs. En effet, on enregistre encore un fort taux de chômage et une pauvreté urbaine. Si la grande criminalité a connu une nette régression, la situation des populations vulnérables (femmes, enfants et vieillards) semble stationnaire.

La pauvreté affecte directement non seulement les conditions de vie des populations, mais aussi elle affecte les institutions et les services publics notamment les collectivités locales qui fonctionnent difficilement. Cette pauvreté affecte également le futur, car elle incite les populations notamment dans le monde rural à dilapider les ressources naturelles pour assurer leur survie d'une part et à venir gonfler le tissu populaire urbain d'autre part. Or la plupart des villes du Cameroun se trouvent déjà dans une situation difficile caractérisée par une détérioration des conditions d'habitat, l'aggravation des conditions d'emploi, une extension spatiale incontrôlée avec le développement des quartiers spontanés, la dégradation de l'environnement et une insuffisance des services urbains rendus aux populations par les municipalités et l'Etat.

A l'heure où la mondialisation est devenue une dynamique incontournable et où le développement local se transforme en modèle d'intervention, il s'agit de réfléchir sur le rôle, les responsabilités et les moyens des collectivités locales et de la coopération décentralisée. Avec la mise en place et le renforcement de la politique de décentralisation au Cameroun, la planification du développement local et celle du développement communal sont devenues incontournables et indissociables. Cette décentralisation ne s'accompagne malheureusement pas de ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Or, pour être éligibles à un financement public, à un financement de coopération comme à un financement privé, quartiers, villages ou collectivités locales doivent élaborer leurs plans de développement et inscrire leurs actions et investissements dans une cohérence afin donner une meilleure lisibilité à leur développement.

Aujourd'hui, il existe aujourd'hui un faisceau d'opportunités à exploiter à plusieurs niveaux pour contribuer à la réduction de la pauvreté :

Au niveau du Cameroun :

- L'admission du Cameroun à l'initiative PPTTE¹,
- La mise en place au niveau ministériel des programmes tels que le PADDC², le PNDP³.

Au niveau bilatéral et multilatéral :

- En juin 2000, l'Accord de Cotonou a été signé entre les pays ACP et l'Union Européenne pour la mise en place du 9^e FED⁴ qui réserve la mise en œuvre de 15% des fonds d'aide au développement aux acteurs non étatiques ;
- Le CD2⁵ de la coopération Française ;
- Les fonds de coopération des Ambassades des pays amis,
- Le financement des ONG internationales confessionnelles ou privées.

Ces défis présents et futurs consécutifs qui ouvrent des perspectives énormes au Cameroun vont nécessiter le concours des opérateurs compétents. C'est pourquoi l'ONG Arc – En – Ciel dans son plan d'action triennal 2004 – 2006, en plus d'appui à la politique gouvernementale de lutte contre la pauvreté, va également inscrire dans le cadre de ses activités la préservation de l'environnement, la promotion et la défense des droits humains. Mais la vision globale de ce plan est guidée par la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et s'appuiera sur les politiques sectorielles des différents ministères. Les différentes activités seront arrimées autant que possible au processus de décentralisation en cours. Le thème « genre » fera partie intégrante des actions.

Dans ses interventions, l'ONG Arc – En – Ciel veut jouer un rôle de premier plan comme initiateur, instigateur et (co)-exécuteur à partir de l'analyse des besoins clairement identifiés des habitants, des collectivités locales, des organisations de base, des autres ONG locales et même de l'Etat. Elle oriente ses interventions vers un développement structurel et durable. L'ONG Arc – En – Ciel du fait de ses ressources limitées et de sa taille ne peut encore réaliser ses ambitions qu'à petite échelle ou dans

¹ Initiative Pays Pauvre Très Endettés

² Programme d'Appui au Développement Communautaire

³ Programme d'Appui au Développement Participatif

⁴ Fonds Européen de Développement

⁵ Contrat Désendettement Développement

un espace géographique limité. Cette réalité a l'avantage de rendre ses réalisations et ses résultats de terrain plus visibles

Le présent plan d'action vise à terme principalement à améliorer l'accès des groupes défavorisés aux services sociaux de base (eau potable, nutrition, assainissement, éducation, électricité, santé, etc) ; à accroître les revenus des groupes pauvres par l'appui aux micro-initiatives économiques génératrices d'emplois, d'auto-emplois et des revenus (financement, renforcement des capacités par la formation et l'accompagnement) ; à protéger et à intégrer sur le plan socio-économique les groupes vulnérables.

Présentation des orientations stratégiques du plan d'action 2004 – 2006

Le plan d'action triennal 2004 – 2006 de l'ONG Arc – En – Ciel a été élaboré selon une démarche participative et consultative des membres, employés, bénéficiaires et certains partenaires opérationnels. Un diagnostic dynamique traitant du contexte actuel aussi bien de l'organisation elle-même intégrée à son environnement que du Cameroun en général a été dressé. Ce diagnostic a permis de souligner le besoin d'un renforcement des actions en cours et de développer des nouveaux services aux habitants. Ce plan d'action est avant tout un document de départ dont le but est de coordonner, d'orienter et d'intégrer les actions de l'ONG Arc – En – Ciel. Il sera mis à jour et enrichi au fur et à mesure de sa mise en œuvre et des effets d'entraînement créés afin de l'adapter aux réalités nouvelles de terrain.

- **Ressources humaines :**

Renforcement des ressources humaines de l'organisation en quantité et en qualité est l'une des stratégies fondamentales pour le développement des organisations. Pour ce qui concerne l'ONG Arc – En – Ciel, il s'agit d'affiner les critères de recrutement de son personnel, de mettre en place un dispositif de formation continue du personnel, de renforcer l'effectif de personnel-cadres, de créer des conditions incitatives à son meilleur rendement et d'évaluer régulièrement le personnel.

- **Communication :**

- Rendre l'ONG et ses programmes d'activités de visibles en alliant la communication publique aux actions de terrain : conception et réalisation des plans de communication, plaquette de présentation en forme de livret, mise en place des outils de communication (calendrier, fanion, gadgets, cartes de visites, etc) ;
- Mise en place d'une veille d'informations (collecte, traitement, exploitation et diffusion interne des informations) ;
- Mise à jour trimestrielle du site Internet ;
- Introduction des outils multimédia de développement (production des cassettes vidéo, CD vidéo, diaporama, photos) dans les activités de l'ONG.

- **Renforcement des capacités des acteurs locaux :**

En vue d'un transfert effectif des compétences et d'une meilleure appropriation des réalisations, il convient de renforcer les capacités des acteurs locaux partenaires par :

- La formation ;
- L'information ;

- L'accompagnement limité dans le temps : suivi, conseils et autoévaluation ;
- Le renforcement du niveau d'autonomie des groupes de base.

- **Réalisation des micro-projets :**

Une démarche de sensibilisation et d'animation qui ne débouche pas sur des actions concrètes et des véritables changements de comportement des acteurs est stérile. C'est pourquoi, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux, il est important de promouvoir la réalisation des micro-infrastructures et équipements communautaires de base dans les quartiers et villages défavorisés :

- Mobilisation sociale en vue de la mobilisation des ressources locales/apport local exigible.
- Création des projets productifs en vue de l'autonomisation des groupes de base.

- **Capitalisation et diffusion des expériences passées et en cours :**

- Publication régulière des rapports d'activités (trimestriels, annuels)
- Mise en place d'une base des données (sur les projets, les expériences/meilleures pratiques de développement, les organisations de quartiers et villages d'intervention).

- **Documentation :**

- Renforcer la bibliothèque du siège et en créer dans les Antennes régionales ;
- Promouvoir la lecture à travers la mise en place des bibliothèques itinérantes dans les pôles d'intervention.

Résumé des moyens nécessaires à l'exécution du plan d'action triennal :

En fin 2003, pour la mise en œuvre de ses activités, l'Equipe Opérationnelle de l'ONG Arc – En – Ciel, compte huit (08) personnes employées à temps plein réparties ainsi qu'il suit : trois (03) cadres et cinq (05) animateurs de terrain. Cette équipe est renforcée régulièrement, de manière ponctuelle, par des collaborateurs externes en fonction des nécessités.

Sur le plan des ressources matérielles et logistiques, l'ONG Arc – En – Ciel dispose d'un siège au quartier Anguissa à Yaoundé et d'une Antenne opérationnelle à la ville d'Abong-Mbang (Province de l'Est), quatre (04) micro-ordinateurs, deux (02) imprimantes, deux (02) tableaux conférences et du mobilier de bureau nécessaire (11 tables bureaux, une table de conférence et 22 chaises).

Grâce à l'appui de ses partenaires, ces ressources seront renforcées pour accroître la capacité d'intervention de l'ONG Arc – En – Ciel.

Dispositif d'appui à la mise en œuvre du plan d'action

Un comité de pilotage comprenant le Bureau Exécutif et le Directeur des programmes de l'Equipe Exécutive de l'ONG Arc – En – Ciel sera mis sur pied. Ce comité est avant tout un espace de réflexion, d'orientation stratégique, de dialogue avec tous les acteurs, de concertation, de suivi et d'évaluation, bref une force de proposition et d'action.

Plan d'action

ACTION I : Développement municipal et décentralisation

Orientation stratégique : Appui à la décentralisation, à la coopération décentralisée et au développement municipal

Objectifs / Actions envisagées :

- Poursuivre et renforcer les actions d'accompagnement des mairies en cours,
- Accroître les capacités institutionnelles des collectivités décentralisées : autonomie de gestion des communes (formation en questions de développement ; en gestion financière et des ressources humaines) ;
- Créer des espaces de concertation, de dialogue et de négociation entre les élus et les habitants ;
- Réaliser des études socio-économiques dans les communes partenaires afin de les doter d'un plan communal de développement ;
- Améliorer la planification du développement local communal : renforcement financier des communes par la mobilisation des subventions des partenaires pour le financement des projets, amélioration des procédures de gestion des finances communales ;
- Elargir le portefeuille des communes couvertes pour en atteindre une quinzaine ;
- Rechercher pour chacune des communes accompagnées une mairie partenaire en Europe dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- Œuvrer à la création des synergies entre les acteurs évoluant dans l'espace communal.

Public cible : Communes, les organisations de la société civile.

Partenariat et modalités de mise en oeuvre :

- Organismes de coopération : SCAC⁶/ambassade de France, GTZ, RESACOOOP⁷ ;
- Ministère des relations Extérieures ;
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
- Mairies et Régions Françaises partenaires.

Calendrier de mise en oeuvre : Action permanente.

⁶ Service de Coopération et d'Action Culturelle

⁷ Réseau d'Appui à la Coopération en Rhône Alpes

ACTION II : Documentation – Capitalisation – Communication

Orientation stratégique :

Renforcement du Centre de documentation spécialisée couvrant les domaines variés du développement

Objectifs / Actions envisagées :

- Augmenter le fonds documentaire existant à la bibliothèque centrale spécialisée au siège de l'ONG Arc – En – Ciel à Yaoundé et créer une bibliothèque relais au niveau de l'Antenne d'Abong-Mbang : l'acquisition des nouveaux documents et l'abonnement à des nouvelles revues périodiques ;
- Traiter et rendre disponible les différents documents ;
- Participer et animer les groupes de travail thématiques sur les questions de développement ;
- Faire de la recherche documentaire suivant des thèmes à définir ;
- Développer un partenariat avec la centrale de lecture publique de Yaoundé ;
- Adhérer aux réseaux des centres de documentation au Cameroun et à l'étranger ;
- Constituer une base de données ;
- Créer un point communautaire de formation en informatique et d'accès à l'Internet
- Mettre à jour et animer le site Internet ;
- Réaliser des échanges thématiques sur le net (fenêtre forum) ;
- Produire des outils de communication : CD vidéo, diaporama, cassette vidéo, plaquette de présentation, calendrier, cartes de vœux, etc.
- Développer d'autres actions d'animation autour du centre de documentation : animation des enfants et des jeunes, conférences – débats, projections des films documentaires, expositions diverses, jeux concours, etc.

Public cible :

- Tous les acteurs de développement (structures d'appui, professionnels, étudiants, habitants et chercheurs, membres des groupes de base).
- Enfants et jeunes.

Partenariat et modalités de mise en oeuvre :

- Institutions du Nord et du sud ;
- Bibliothèques des ONG, des universités, des centres de formation, centres de documentation ;
- SCAC ;
- États et bailleurs.

Calendrier de mise en œuvre : Action permanente.

ACTION III : Développement social urbain et rural

Orientation stratégique: Appui à la réalisation des micro-infrastructures communautaires dans les milieux défavorisés

Objectifs / Actions envisagées :

- Poursuivre les actions (projets) en cours ;
- Animer – sensibiliser les populations des milieux défavorisés en vue de la mobilisation sociale et de la prise en main de leur développement ;
- Contribuer à la réduction des poches de pauvreté par la réalisation des équipements sociaux de base : construction des puits, aménagement des sources, curage des rivières, assainissement, aménagement des pistes, aménagement des ponceaux ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et humaines des organisations de base par la formation et l'information des leaders associatifs ;
- Faciliter la mise en place des plans d'action de quartier/village ;
- Mettre en œuvre les plans locaux et plans communaux de développement ;
- Constituer un fichier des programmes/projets, organismes de coopération spécialisés appuyant les initiatives de quartiers ;
- Créer une base de données sur les expériences : Répertoire, analyser et diffuser les expériences passées et en cours ;
- Créer des espaces de dialogue, de concertation et d'intervention dans les quartiers/villages ;
- Promouvoir l'éducation au développement ;
- Faire un lobbying auprès des différents intervenants et principalement les collectivités locales, l'Etat et les partenaires au développement pour un appui plus accru aux initiatives de base.

Public cible : Les organisations de base des quartiers/villages défavorisés, associations des habitants et comités de développement.

Partenariat et modalités de mise en oeuvre : PPTTE, PADDC, PNDDP, fonds de coopération.

Calendrier de mise en oeuvre : Action permanente.

ACTION IV : Formation

Orientation stratégique : Renforcement des capacités des acteurs de développement

Objectifs / Actions envisagées :

- Poursuivre les actions en cours ;
- Identifier les groupes demandeurs d'actions de formation ;
- Identifier les besoins de formation, les analyser, concevoir les modules et animer les formations à la carte en fonction du public demandeur ;
- Accueillir et former les étudiants stagiaires du Nord et du Sud ;
- Mettre en place un centre de ressources ;
- Mettre en place un programme de formation continue du personnel ;
- Développer des outils communs de conseil aux TPE/PME⁸ et évaluer les performances de chaque outil et prévoir leur adaptation continue ;
- Faire reconnaître l'utilité de la formation et du conseil comme produits complémentaires au micro-crédit ;
- Faire l'inventaire des produits et services offerts par les structures engagées dans cette action ;
- Définir un cadre de suivi évaluation des formations dispensées (harmonisation des indicateurs de performance).

Public cible :

- Promoteurs des TPE/PME;
- Maires et agents municipaux ;
- animateurs des ONG et associations de base ;
- Cadres supérieurs et cadres moyens des Offices et Fonds Nationaux de l'Emploi ;
- animateurs et cadres de l'ONG Arc – En – Ciel.

Partenariat et modalités de mise en oeuvre :

- Structures de conseil membres du réseau RAMPE⁹ ; structures d'appui du Nord ;
- Institution de recherche ou de formation : Agro PME, INADES Formation ;
- Projet PPE/CCIMA/MINDIC/SCAC¹⁰
- CRADAT¹¹

Calendrier de mise en oeuvre : Périodiques en fonction des demandes.

⁸ Très Petite Entreprise/Petite et Moyenne Entreprise

⁹ Réseau Africain d'appui à la Micro et Petite Entreprise

¹⁰ Projet Pilote d'Appui à la Très Petite Entreprise/Chambre de Commerce d'Industries, des Mines et de l'Artisanat/ministère du Développement Industriel et Commercial

¹¹ Centre Régional Africain d'Administration du Travail

ACTION V : Santé – environnement

Orientation stratégique : Education sanitaire et environnementale

Objectifs / Actions envisagées :

- Renforcer le centre d'éducation sanitaire créé au quartier Kondengui ;
- Promouvoir le développement durable et la santé communautaire ;
- Promouvoir les actions d'hygiène et de salubrité en vue de prévenir les maladies les plus courantes : IST/VIH/SIDA, paludisme, maladies cutanées, maladies hydriques ;
- Sensibiliser et éduquer les populations à la prévention des maladies ;
- Former les mobilisateurs/animateurs relais des groupes de base ;
- Créer une dynamique dans les quartiers/villages pour le maintien de l'hygiène et de la salubrité en vue d'améliorer le cadre de vie des populations : nettoyage des quartiers/villages, curage des ruisseaux, curage des rivières, ramassage et évacuation des ordures ménagères ;
- Susciter la création des espaces verts et l'aménagement des jardins publics dans les quartiers/villages en vue de leur embellissement ;
- En relation avec les écoles, développer les activités post et périscolaires liées à l'environnement et à la santé ;
- Lutter contre les érosions pluviales, les pollutions atmosphériques, de l'eau et des sols ;
- Réaliser les ouvrages d'assainissement dans les quartiers/villages défavorisés.

Public cible :

- Communes,
- Enfants et jeunes
- Les organisations de la société civile : organisations de base des quartiers/villages, comités de développement,
- Projets de développement.
- Ecoles (clubs santé, clubs environnement)

Partenariat et modalités de mise en oeuvre :

- Ministère de la santé publique
- Ministère de l'environnement et des forêts
- Ministère de la ville
- Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
- Union Européenne
- FAO
- SCAC

Calendrier de mise en oeuvre : Action permanente.